

Formation de formateur fédéral de techniciens bénévoles module 2 (FF2) NOUVELLE-AQUITAINE

OBJECTIFS VISES

- Les participants devront être en mesure, à partir de la reprise des éléments de méthode sur la formation d'adultes, d'analyser leur pratique de formateur et de responsable de formateur.
- Ce stage constitue la deuxième partie de la formation de Formateur Fédéral permettant la délivrance de l'agrément « Formateur Fédéral », pour une durée de 3 ans.

PUBLICS ET PRE-REQUIS

- Personnes désirants s'impliquer dans la formation des diplômes fédéraux d'encadrement technique de la FFBaD.
 - Titulaires du FF1 ou passerelle (cf. Règlement).
- Effectifs de la formation : 8 à 20 stagiaires

LIEU, DATE & DUREE

14h de formation du mardi 13 mars à 14h au jeudi 15 mars 2018 à 12h au CREPS de Talence.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Via le formulaire d'inscription
- A renvoyer **avant le 09 février 2018** à formation@ffbad.org.

TARIF ET PRESTATIONS

- A la charge de la FFBaD : frais pédagogiques et restauration
- A la charge du stagiaire : transport et hébergement (prise en charge possible par votre OPCA)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Séances de formation en salle de cours avec paperboard, wifi et vidéoprojecteur.
- Mise en situation avec public pour les entretiens d'exploration des pratiques.
- Apports théoriques.
- Etudes de cas.
- Remise de documentation.

Formation placée sous la responsabilité pédagogique de Jérôme CAREIL, directeur de FormaBad et titulaire du BEES 2 option Badminton assisté de Vincent Vanhulle, formateur à FormaBad, titulaire du BEES2 option Badminton.

PROGRAMME

- Analyse des pratiques de formateur,
- Echanges sur les différentes étapes de la mise en œuvre d'une formation fédérale à partir du choix fait par les participants,
- Questions-réponses sur les aspects réglementaires et sur l'évolution de la formation des cadres au sein de la FFBaD,
- Approfondissement des champs théoriques relatifs à la formation d'adultes.

SUIVI ET EVALUATION

- A l'issue de la formation, les stagiaires se verront délivrer l'agrément de Formateur Fédéral de Technicien Bénévole.
- Un questionnaire à chaud sera remis aux stagiaires.
- Une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.